

# Conseil communal de Lausanne

---

## Rapport de la commission N° 42

**chargée de l'examen du postulat de Mme Anouck SAUGY : « Lausanne sous la loupe : les indicateurs qui font marcher la machine ! »**

---

|                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidence :       | Mme Gaëlle KOVALIV (EàG)                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Membres présents : | Mme Paola RICHARD DE PAOLIS (soc.) ; Mme Preeti DAMON (rempl. M. Serge TALLA (soc.)) ; Mme Anouck SAUGY (PLR) ; M. Jacques PERNET (PLR) ; Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts) ; Mme Constance VON BRAUN (Les Verts) ; Mme Naomi Alexandra MATEWA (Les Verts) ; Mme Irène Wai Heong WÜTHRICH (UDC). |
| Membres excusés :  | M. Samson YEMANE (soc.) ; Mme Séverine GRAFF (soc.) ; M. Olivier KASER (PLR) ; M. Jean-Blaise KALALA (v'lib.).                                                                                                                                                                                  |
| Municipal :        | M. Grégoire JUNOD, syndic en charge de CULTURE ET DEVELOPPEMENT URBAIN. Excusé, représenté par                                                                                                                                                                                                  |
| Invité-e-s :       | M. Simon AFFOLTER, Secrétaire municipal                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Notes de séances : | Mme Marion CENTELIGHE                                                                                                                                                                                                                                                                           |

---

Lieu : Hôtel de Ville, salle des commissions.

Date : 27.01.2026

Début et fin de la séance : 17h33 – 17h57

---

La postulante Madame Saugy présente son postulat en expliquant l'objectif principal : mesurer, comprendre et piloter les services communaux. Elle se demande également si pour un employeur de la taille de la Ville, il ne faudrait pas harmoniser les indicateurs dans le cas où ils sont existants et permettre une transversalité dans les différents services. Elle donne quelques exemples d'indicateurs auxquels elle a déjà pensé qui sont par ailleurs répertoriés dans son postulat.

La première réponse est donnée par Monsieur Affolter, secrétaire municipal, qui recense quelques indicateurs existants en signalant qu'un nombre important de données sont présentes dans le rapport 2023 de la commission de gestion. Il signale qu'il n'y a pas d'indicateurs communs à tous les services de la Ville, mais que ce n'est pas une volonté étant donné la grande diversité des tâches et des modes d'organisation selon les services. Il y a cependant des données RH chiffrées assez précises.

La discussion révèle un consensus à une analyse plus poussée que ce qui est faite par les membres de la commission de gestion, car les membres de la présente commission estiment qu'il est souhaitable d'avoir une vision claire des pratiques actuelles en termes d'évaluation interne et externe, faite par des professionnel·les. Un point fait cependant consensus : il ne faut pas se limiter à la compilation de données et d'objectifs quantitatifs, mais aussi se concentrer sur des informations qualitatives, afin de ne pas participer à un culte du chiffre et de la performance. La séance se conclut donc sur le vœu d'être particulièrement attentifs et attentives à la santé et la satisfaction des employé·es et des usagères et usagers.

# Conseil communal de Lausanne

---

---

**À l'unanimité, et sur la base des recommandations finales, la commission accepte de renvoyer le postulat à la Municipalité pour étude et rapport-préavis.**

---

Lausanne, le 2 mars 2026

Le rapporteur/la rapportrice :  
Gaëlle Kovaliv